

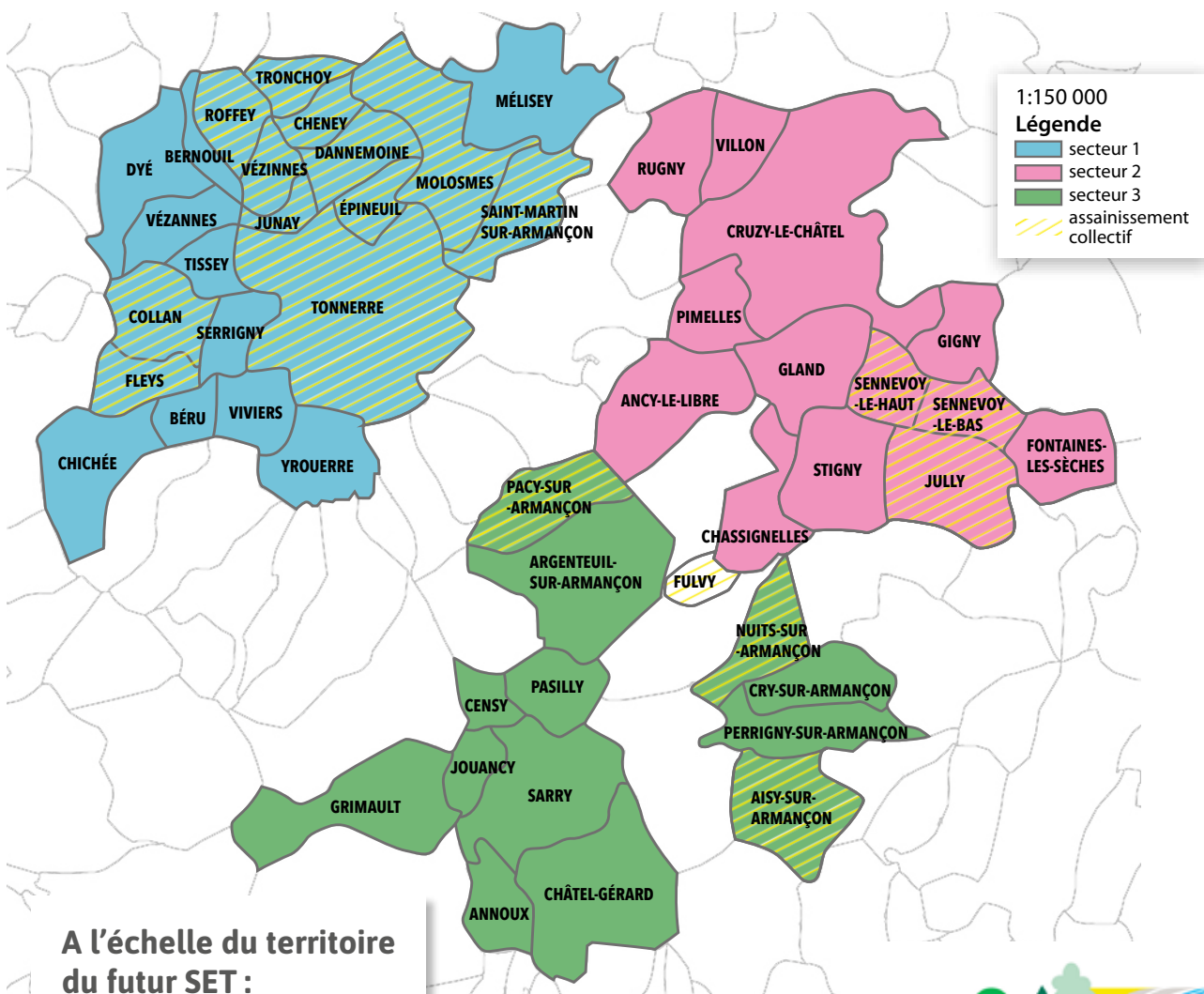
TRANSFERT DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

au 1^{er} janvier 2019

Madame, Monsieur,

Votre commune a transféré son service d'eau potable et/ou d'assainissement collectif au Syndicat des Eaux du Tonnerrois avec effet au 1^{er} janvier 2019.

Le syndicat des Eaux gère donc **48 collectivités pour l'eau potable** et **19 pour l'assainissement collectif** :



A l'échelle du territoire
du futur SET :

13 500 Habitants
7 500 abonnés
26 captages
44 réservoirs

> S'AGISSANT DE LA FACTURATION DES SERVICES :

Du 14 au 28 février 2019, un relevé de compteurs sera organisé afin de clôturer les consommations 2018-2019.

La facturation établie en avril 2019 comprendra une part fixe (abonnement) et la consommation relevée en février 2019 - La consommation sera facturée au prix fixé par les communes en 2018 la part fixe sera facturée au prix 2019 fixé par le SET.

Puis en novembre 2019 un nouveau relevé sera établi ainsi qu'une facture de consommation avec cette fois-ci les prix votés par le comité syndical en février 2019.

Pour les années suivantes une facture sera établie en février comprenant la part fixe et une facture en novembre comprenant la part consommation.

Conscient des difficultés qui peuvent parfois survenir pour le paiement des factures, le SET mettra tout en oeuvre pour proposer au plus vite la possibilité de payer les factures en plusieurs fois.

> GESTION DES ABONNÉS :

En fonction de votre commune vous serez rattaché à l'un des 3 secteurs :

SECTEUR 1 – Accueil bureau syndicat des Eaux de Tonnerre 17-19 avenue Aristide Briand 89700 TONNERRE Permanence : 8h45 - 12h30 du lundi au vendredi - Tél : 03 73 91 00 11				
Bernouil	Dannemoine	Mélisey	Tissey	Viviers
Béru	Dyé	Molosmes	Tonnerre	Yrouerre
Cheney	Épineuil	Roffey	Tronchoy	
Chichée	Fleys	St Martin-s/A	Vézannes	
Collan	Junay	Serrigny	Vézennes	
SECTEUR 2 – Accueil des abonnés - Mairie de Jully les mardi et vendredi uniquement le matin de 8h30 à 12h - Tél : 03.86.75.00.74				
Ancy-le-Libre	Fontaine-les-Sèches	Jully	Sennevoy-le-Bas	Villon
Chassignelles	Gigny	Pimelles	Sennevoy-le-Haut	
Cruzy-le-Châtel	Gland	Rugny	Stigny	
SECTEUR 3 – Accueil des abonnés - Mairie de Nuits sur Armançon le mercredi - Tél : 03.86.55.73.59				
Aisy-s/A	Censy	Fulvy	Nuits-s/A	Perrigny-s/A
Annoux	Châtel-Gérard	Grimault	Pacy-s/A	Sarry
Argenteuil-s/A	Cry-s/A	Jouancy	Pasilly	

Vous devez donc à présent vous adresser à l'agence concernée par votre secteur ou bien appeler le 03 73 91 00 14 aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Restant à votre disposition,

Bien à vous,

Le Président,
Rémi GAUTHERON